



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'APCAV Cinéma de Verbier, 27 décembre 2024

La Présidente Brigitte Borel ouvre la séance à 14h05. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les invités pour leur présence:

- Vincent Michellod, Vice-président de la Commune de Val de Bagnes
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA
- Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme
- Jean-Daniel Martin, Président d'honneur de l'APCAV

Le secrétariat de l'assemblée est confié à la Fiduciaire de Verbier. La convocation a été envoyée par courrier à tous les membres en date du 6 décembre 2024. L'assemblée a été convoquée régulièrement et peut statuer sur les points soumis au vote.

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux
 - de l'assemblée générale du 27 décembre 2023
 - de l'assemblée générale du 29 juillet 2024
2. Rapport du comité sur l'exercice écoulé
3. Approbation des comptes 2023/24 et décharge aux organes responsables
4. Budget pour l'exercice 2024/25
5. Désignation de l'organe de contrôle
6. Fixation cotisation annuelle à CHF 80.- à partir de l'exercice 2025/26
7. Divers et propositions individuelles

1. Approbation des procès-verbaux

Les deux procès-verbaux figurent sur le site Internet de l'APCAV. Ils ne sont pas relus. Ils ne font l'objet d'aucune remarque et sont adoptés à l'unanimité.

2. Rapport de la Présidente et du comité sur l'exercice écoulé

Brigitte Borel rappelle que lors de l'Assemblée Générale de décembre 2022, il avait été exprimé la volonté de dynamiser l'association pour en assurer la pérennité et attirer les nouvelles générations de propriétaires. Les efforts entrepris depuis ont permis des avancées significatives, visibles à travers les différentes actions menées par l'APCAV.



Missions principales de l'APCAV

Elle rappelle que les activités de l'APCAV s'articulent autour de trois axes principaux :

- a) **Défendre les intérêts des propriétaires**
- b) **Informer**
- c) **Réunir**

a) **Défendre les intérêts des propriétaires**

- Participation aux comités de la SDV et de la FVSR2, ainsi qu'à des ateliers participatifs :
 - La Présidente siège au comité de la Société de Développement de Verbier (SDV).
 - L'APCAV est active au sein de la Fédération valaisanne des résidences secondaires (FVSR2). Son vice-Président est le Président de la FVSR2.
 - Contribution à des ateliers organisés par la Commune, comme pour l'aménagement de la Place de l'Ermitage et les mesures de mobilité pour le centre de Verbier.
- Sondages et études :
 - Contribution à l'étude menée par l'École hôtelière de Lausanne pour la famille Fellay concernant la réaffectation d'un espace commercial.
- Master Plan Tourisme 2023 :
 - L'APCAV a activement participé à l'élaboration du plan visant à faire de Verbier une destination durable et attractive sur quatre saisons.
 - Points soulevés par l'APCAV, entre autres : offre médicale adaptée toute l'année, préservation de l'authenticité de Verbier, biodiversité et environnement.

Clarification des rôles de l'association :

L'APCAV ne défend pas les intérêts individuels de ses membres (exemple : assistance à la vente d'un bien), mais se concentre sur des enjeux collectifs.

Service de surveillance des parcelles :

La Fiduciaire de Verbier continue d'assurer ce service pour les membres qui en font la demande.

b) **Informer**

- Newsletters :
 - Publication bi-mensuelle intégrant des informations pratiques (assurances, cadre légal, nouvelles locales).
- Assemblées Générales et événements :
 - Deux AG annuelles et des événements ponctuels.
 - Exemple : rencontre avec Christian Burrus en mars 2024 pour évoquer les rumeurs de reprise de Téléverbier SA.



c) Réunir

- AG, événements thématiques.
- Préparation d'événements familiaux dès 2025, inspirés de l'Association des propriétaires de Crans Montana (APACH).

La Présidente mentionne enfin les partenariats et avantages membres :

- Organisation d'activités comme une journée de conduite sur glace avec le Centre Porsche de Sierre.
- Cartes de membres : elles seront rééditées pour l'année 2025/26.

Activités marquantes de 2024

- Apéritifs thématiques :
 1. 9 mars 2024 : Rencontre avec Christian Burrus au Pall Mall 67, partenaire de l'APCAV.
 2. 20 avril 2024 : Discussion sur le thème « Comment rester ouvert 10 mois par année » chez Les Elfes International.
- Visite à Bruxelles :

En partenariat avec Verbier Tourisme et la Commune de Val de Bagnes, l'APCAV est allée à la rencontre de ses membres belges, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'adhésions.

La Présidente remercie les membres pour leur fidélité et les membres du comité pour leur engagement dans les actions de l'association.

3. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables

Les comptes de l'exercice clôturés le 30 septembre 2024 ont été remis en copie aux personnes qui le souhaitent. La parole est donnée à Stéphane Fellay de la Fiduciaire de Verbier pour les présenter, de même que le budget pour 2024/2025. Un membre demande à ce que les comptes soient publiés avant l'Assemblée générale pour avoir le temps d'en prendre connaissance avant l'AG, ce qui sera fait dans le futur.

Lloyd Gabioud, de la fiduciaire Fimob au Châble, réviseur aux comptes, recommande l'approbation des comptes et propose de donner décharge au comité pour sa gestion.

La Présidente met en discussion les comptes, le rapport du comité et la décharge aux organes responsables.

Personne ne demande la parole et l'assemblée approuve à une très large majorité les objets suivants : comptes de l'exercice écoulé, décharge au comité et décharge est donnée au réviseur aux comptes.



4. Budget pour l'exercice 2024 / 2025

Le budget est présenté par Stéphane Fellay. Personne ne demande la parole et le budget 2024/2025 est approuvé à une très large majorité.

5. Désignation de l'organe de contrôle

La Présidente propose de renouveler le mandat confié à la fiduciaire Fimob en tant qu'organe de contrôle, ce que l'assemblée approuve à une très large majorité.

6. Fixation cotisation annuelle à CHF 80.- à partir de l'exercice 2025/26

Le comité de l'APCAV propose de passer la cotisation annuelle de CHF 60 à CHF 80, pour les raisons suivantes :

- Compensation de l'inflation : la dernière augmentation de la cotisation a eu lieu il y a plus de 10 ans et depuis lors les coûts de fonctionnement ont augmenté.
- Développement des prestations : au fil des ans, l'APCAV a élargi les services offerts à ses membres, augmenté ses activités, organisé des événements spéciaux et fourni un soutien accru aux propriétaires de chalets et d'appartements de Verbier. L'augmentation de la cotisation permettra de maintenir et d'améliorer ces prestations.
- Soutien administratif: la Présidente a assumé de nombreuses responsabilités organisationnelles et administratives au fil des ans. L'augmentation de la cotisation permettra de fournir une assistance administrative adéquate pour permettre davantage de travail sur les questions stratégiques et de représentation des intérêts de notre association.

Quelques membres posent des questions, en particulier sur la nécessité de l'augmentation étant donné le résultat de l'association et sa fortune, ainsi que sur l'utilisation exacte des fonds supplémentaires générés par cette augmentation. Un membre mentionne qu'il préfère une augmentation que la mise en avant de certains partenaires de l'APCAV.

La Présidente revient plus en détail sur les points mentionnés ci-dessus. Le comité précise par ailleurs qu'il y aura également plus d'évènements pour les membres et les familles et qu'une association est plus saine avec des réserves que si elle fonctionne à flux tendu.

Le sujet est soumis au vote et l'augmentation est acceptée à une large majorité.

7. Divers et propositions individuelles

- Informations de la Commune, Vincent Michellod, Vice-Président de la Commune de Val de Bagnes : voir présentation annexée.



- Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO
 - Augmentation régulière du nombre de visiteurs en été depuis 2020. 220'000 personnes en 2024.
 - Les journées été représentaient près de 40% des ventes en 2024.
 - Nouveautés 2024/25 : sonorisation des gares le Châble, Médran et Ruinettes, événements prévus tout au long de l'année pour fêter les 75 ans de TVSA en 2025, application Skiif peut être téléchargée avec tous les parcours du domaine skiable.
 - Projets en cours / prévus :
 - Télémixte de Savoleyres sera construit en deux étapes et finalisé en 2026.
 - Projet Six Blanc en cours d'autorisation
 - D'autres projets sont à l'étude

- Verbier Tourisme, Simont Wiget, Directeur : voir présentation annexée.

Questions et interventions des participants

La Présidente ouvre la séance aux questions des participants.

1. Service d'ambulance

Existe-t-il un plan pour une ambulance à Verbier?

Réponse : il y a deux ambulances disponibles à Sembrancher pour tout le district.

2. Intérêt de la Commune pour le bâtiment de la poste

Quelle est la position de la Commune concernant le bâtiment de la poste?

Réponse : La Commune informe que La Poste ne souhaite plus vendre le bâtiment mais propose une location en droit distinct de superficie (DDP), ce qui n'est pas une option intéressante pour la Commune. Celle-ci a donc réorienté ses projets vers les terrains Besson.

3. Chauffage à distance

Quelle est la situation concernant le raccordement des immeubles au chauffage à distance?

Réponse : La Commune rappelle qu'Altis reste à disposition des propriétaires pour fournir des conseils et des offres de raccordement. L'objectif est d'augmenter le nombre de bâtiments raccordés dans les prochaines années.

4. Borne de recharge pour véhicules électriques

Pourquoi n'y a-t-il pas de borne haute puissance pour recharger les véhicules électriques à Verbier ?

Réponse : Des bornes standards sont disponibles sur les parkings actuels. Un projet de borne haute puissance sur la place Brunet est à l'étude. Actuellement, la borne haute puissance la plus proche se trouve à Sembrancher.



5. Projet du centre sportif

Quelles sont les avancées du projet de centre sportif, notamment pour la patinoire?

Réponse : La patinoire est incluse dans la phase 3 du projet. Actuellement, la phase 2 est en cours d'autorisation et de construction.

6. Ancien télécabine de Savoleyres

Quel est l'avenir du télécabine de Savoleyres?

Réponse : L'ancien télécabine sera démonté après la mise en service du nouveau télémixte, ainsi que de la gare. Un projet de lits touristiques sera probablement envisagé sur cet emplacement.

7. Pannes répétitives du télésiège du Rouge

Que prévoit-on pour résoudre les pannes répétitives du télésiège du Rouge?

Réponse : Un lifting de l'installation est prévu en 2027.

8. Piétonnisation de la Rue de Médran

Quel est le plan pour la piétonnisation de la Rue de Médran?

Réponse : La rue sera piétonnisée autant que possible, en fonction des périodes de l'année et des manifestations.

9. Nouvelle installation du télémixte

Comment sera organisée la circulation autour de la nouvelle installation du télémixte?

Réponse : Un arrêt de bus sera installé pour les trajets montant et descendant entre Carrefour et l'installation.

Les skieurs venant de Verbier et du Rouge auront un accès ski garanti.

Pour les skieurs du secteur Savoleyres, des études sont en cours pour sécuriser l'ouverture de la route de la Croix de Cœur.

10. Capacité des salles pour organiser des événements

Pourquoi est-il compliqué d'organiser des assemblées comme celle de l'APCAV durant les fêtes?

Réponse : Les grandes salles disponibles, comme le cinéma, sont limitées. Vincent Michellod informe que des grandes salles seront incluses dans le projet du centre sportif et dans le chalet Orny.

La Présidente invite les personnes présente à partager un apéritif. Elle remercie Verbier Tourisme et la SDV pour leur participation financière et souhaite aux personnes présentes de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2025.

La séance est levée à 15h40.